

Qu'est-ce qu'une discipline ?, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales , 2006,
p. 11-34

Jean-Louis Fabiani

Abstract

Does the notion of discipline provide an adequate framework to account for the particular forms of development, stabilisation or decline of institutions and networks that characterise scientific activity ? The universal character of the notion of discipline to designate a body of knowledge understood on the one hand as the articulation of an object, a method and a programme, and on the other as a mode of identifiable occupation of a wider configuration, is re-examined here. It leads us to conclude that this notion presents too many constraints when it comes to effectively describing the operations themselves of the activity of knowledge. The point of departure of this reflection takes off from an evaluation of the relationship between pedagogical organisation and scientific innovation that is based on a re-reading of Thomas Kuhn's work centred on the uses of the notion of disciplinary matrix. One can then propose a general definition of the discipline as a body of knowledge, paradigmatical examples and forms of instrumentation inscribed in the texts, which is the object of a pedagogical transmission. The systems of teaching are in fact based on « systems of disciplines » that assume the superposition of a classificatory logic and a pedagogical scale. Basing ourselves principally on the example of the social sciences, the logics of foundation and nomination that characterise the disciplinary affirmation are analysed. The established sociological conceptions of the emergence of disciplines founded on the notions of professionalisation and institutionalisation are questioned as too the possibility of indefinitely maintaining the hypothesis of a disciplinary order that would be adequate to an order of knowledge. The radical

criticism of a disciplinary functional order today seems to be best justified by the historical inquiry and the empirical study of the growth of knowledge. On the contrary, a more « trade-union » point of view of the organisation of scientific production can lead to a legitimate caution if one considers the interests of the body of researchers. Such a question constitutes a central stake in research policies of this new century.

Est-il intéressant de recourir à la notion de discipline lorsqu'on entreprend de se consacrer à l'histoire ou à la sociologie des savoirs ? Fournit-elle un cadre adéquat pour rendre compte des formes particulières de développement, de stabilisation ou de déclin des institutions et des réseaux qui caractérisent l'activité scientifique ? Pourquoi ne pas se contenter de parler de science, ou encore plus simplement, si l'on veut laisser hors de l'analyse, au moins provisoirement, la question épistémologique de la démarcation entre science et non-science, de savoir ?

L'évidence disciplinaire

L'interrogation sur l'utilité de la notion pourrait sembler nulle et non avenue, tant le mot paraît s'imposer pour désigner de manière synthétique, et compréhensible par tous, les montages organisationnels et les arrangements institutionnels dans lesquels on reconnaît immédiatement la forme moderne qui désigne l'expression collective et objectivée de la *libido sciendi*. Nous prenons pour allant de soi le fait que « discipline » et « science » sont équivalentes pour désigner l'ensemble des relations entre des objets et des personnes qui font la spécificité d'un domaine du savoir ou d'un programme de recherche, à ceci près que la première saisit plus nettement le degré de cristallisation et de stabilisation auquel une pratique scientifique est parvenue. On admet sans difficulté le caractère universel de la notion de discipline pour désigner un corps de savoir entendu comme articulation d'un objet, d'une méthode et d'un programme, d'un côté, et comme mode d'occupation reconnaissable d'une configuration plus vaste (*i.e.* l'ensemble des opérations de savoir à un moment donné du temps), de l'autre. « De la même façon que les sociétés modernes sont généralement associées à un procès de différenciation entre des secteurs ou des sphères d'activités variées, la science moderne est communément dépeinte comme une entreprise spécialisée organisée en un large éventail de disciplines », remarque Johan Heilbron dans un texte récent. Il ajoute que les disciplines constituent le cadre référentiel (*frame of reference*) premier dans le monde de l'université et de la science¹. Autrement dit, parler de discipline, c'est désigner l'activité scientifique comme une forme particulière de la division du travail dans le monde social. La notion rend évidentes et palpables à la

fois l'organisation quotidienne de la recherche et de l'enseignement, fondée sur la délimitation d'un type d'objet et la répartition de tâches spécifiques, et la cohérence d'un horizon de savoir entendu comme maîtrise cognitive croissante d'un objet préalablement défini comme limité. En arrière-plan, on trouve évidemment la croyance, plus ou moins explicite, en l'existence, au moins prospective, d'un ensemble cohérent de savoirs particuliers qui, s'il présente très rarement aujourd'hui la puissance architectonique d'un système des sciences, offre toujours un mode d'articulation qui postule la complémentarité des disciplines entendues comme formes particulières, découpées d'un ensemble plus vaste, inscrites dans une visée scientifique générale. Les remarques qui suivent tentent d'interroger le caractère massif de cette évidence disciplinaire et de proposer l'idée simple selon laquelle, en dépit de son caractère rassurant, la postulation de l'existence d'un ordre disciplinaire fondée sur la cohérence et la complémentarité des savoirs, en d'autres termes sur une configuration onto-encyclopedique, offre trop de contraintes lorsqu'il s'agit de décrire d'une manière efficace les opérations mêmes de l'activité de connaissance.

Organisation pédagogique et innovation scientifique

L'utilisation constante de la notion de discipline, au sens restreint de forme organisée de savoir, en particulier dans la littérature anglo-américaine actuelle, ne doit pas faire oublier qu'elle juxtapose, sans pour autant les englober, deux objets historiques très différents : le premier est bien antérieur à la naissance de la science moderne. Il comprend toutes les dimensions d'un rapport pédagogique mais désigne primitivement la relation vue à partir de l'élève, du *discipulus*, c'est-à-dire sous l'aspect de la réception des messages. La discipline ainsi entendue met l'élève au centre du système et organise le savoir à partir d'un objectif pédagogique. Plus qu'un sujet connaissant, ce sont les formes du contrôle pédagogique qui occupent ici une position centrale. Il s'agit de s'assurer de la réalité et de l'efficacité d'une autorité pédagogique en tant qu'elle s'exprime à travers une opération de communication. Le deuxième objet, central dans nos préoccupations depuis le XIX^e siècle, c'est l'organisation particulière au sein de laquelle se développent les savoirs modernes comme ensemble de pratiques codifiées et reconnues valides par un collectif auto-délimité, l'activité scientifique se développant par rapport à une ligne de front. On peut dire que la coexistence de ces deux définitions de la discipline met en tension les nécessités de la communication pédagogique avec l'exigence de l'innovation : d'un côté sont définies les conditions de la reproduction d'un corps de savoir à travers la fidélité à des exercices ; de l'autre l'exigence de progrès scientifique

stipule que l'horizon de la recherche ne peut être entièrement défini par le fonctionnement régulier de dispositifs institutionnels ou par ce qu'on pourrait appeler en termes contemporains une administration de la recherche : c'est à partir de la définition de problèmes, lesquels, à la différence des questions philosophiques, peuvent faire l'objet de solutions, que la connaissance est l'objet de transformations.

Thomas Kuhn a exprimé cette difficulté en utilisant la notion de « tension essentielle » qui peut être développée ainsi : « Pour faire son travail, le chercheur doit adhérer à un ensemble complexe de facteurs intellectuels et techniques. Mais sa réputation, s'il a du talent et de la chance, dépendra peut-être de sa capacité à abandonner ce réseau d'adhésions, pour en adopter un autre qu'il a lui-même inventé. Très souvent, le chercheur accompli doit faire simultanément preuve d'un caractère traditionaliste et iconoclaste². » Selon Kuhn, l'enseignement des sciences est fondé sur l'utilisation de manuels conçus pour provoquer des « adhésions mentales ». Ces attachements constituent la meilleure garantie du fonctionnement régulier de la science « normale », qui est, cela va sans dire, la forme dominante du travail scientifique. L'activité du chercheur est sous ce rapport incontestablement traditionaliste : « Dans des conditions normales, le chercheur scientifique n'est pas un innovateur, mais quelqu'un qui résout des énigmes ; et les énigmes auxquelles il se consacre sont justement celles qui, à son avis, peuvent être à la fois formulées et résolues à l'intérieur de la tradition scientifique existante³. » Kuhn insiste sur le fait que le fonctionnement « traditionnel » de l'activité scientifique, lequel s'applique à l'intérieur d'un cadre disciplinaire donné, est une dimension majoritaire de l'activité productive : la science « normale » ne requiert pas la notion d'innovation. Contre l'idéologie populaire de la découverte géniale, Kuhn réévalue le poids des phases normales de la vie savante. Il est d'ailleurs amusant que bien des lecteurs de Kuhn, particulièrement dans les sciences sociales, aient affecté à la notion de science normale une dimension péjorative, en privilégiant la dimension d'innovation sur le modèle du génie littéraire ou sur celui du savant comme objet de l'hagiographie populaire. L'auteur de la *Structure des révolutions scientifiques* essaie de montrer au contraire que c'est l'accentuation de l'aspect traditionaliste de l'activité scientifique quotidienne qui permet d'introduire du changement dans la tradition. Aucun travail ne permet aussi bien d'aboutir à la mise au jour de signes troublants qui vont conduire à un changement de paradigme.

L'innovation a lieu par un approfondissement de la tradition qui, comme le montrera Kuhn par la suite, est liée à l'existence de communautés disciplinaires. Par un paradoxe qui n'est qu'apparent, le chercheur qui manifeste un manque d'adhésion au cadre normal de son activité est le moins susceptible de produire des innovations. Tout en soulignant le caractère provisoire et modifiable de ses assertions,

Kuhn pense pouvoir établir le fait « qu'un système éducatif, qu'il faut décrire comme une initiation à une tradition sans équivoque, est en

même temps entièrement compatible avec les réussites scientifiques⁴ ». La notion de tension est ici fortement détendue, dans la mesure où l'intensification de la tradition produit de l'innovation. Si l'on peut s'accorder avec Kuhn, qui n'entend parler que pour les sciences fondamentales, sur la réévaluation de l'activité ordinaire d'un collectif scientifique, on n'en est pas moins frappé du caractère extrêmement irénique de la tension entre « système éducatif » et innovation. La lecture décapsante que Steve Fuller⁵ a proposée de l'œuvre de Kuhn permet de comprendre tout ce que cet irénisme doit à la volonté de donner de l'histoire des sciences une sorte de vision providentielle à la base de l'ordre disciplinaire qui caractérise le développement moderne des activités scientifiques : la dynamique de la croissance interne des sciences fondamentales appuyée sur la mise à distance de la demande sociale et l'autonomisation des groupes disciplinaires permet de relâcher consensuellement la « tension essentielle » qui oppose la tradition disciplinaire et la révolution scientifique.

Karl Popper, lui, règle rapidement et simplement la question de l'inscription disciplinaire de l'activité scientifique en poussant hors du cadre de l'analyse la dimension proprement organisationnelle de la science moderne, puisque la discipline n'est au fond pour lui qu'un cadre artificiel, ou surajouté, par rapport à l'instance constitutive de l'objet scientifique qui s'exprime par l'accord sur la définition des problèmes et sur la recherche de méthodes pour trouver des solutions⁶. Tout ce qui existe en dehors de la configuration problématique d'une science particulière peut être renvoyé à l'espace de la tradition : l'épistémologie n'a pas à en tenir compte. La très forte démarcation entre l'analyse de la logique des processus de découverte scientifique et l'histoire des interactions, des mobilisations de ressources et de réseaux qui la permettent, conduit à interdire toute tentative de penser ensemble un espace logique et un espace historique de l'activité scientifique⁷. La démarcation entre science et non-science est redoublée, au sein de la philosophie des sciences, par l'affirmation réitérée de l'existence d'une ligne de partage entre logique et histoire des sciences.

L'assignation de l'activité scientifique à un espace purement logique disqualifie la plupart des questions suscitées par le simple compte rendu de l'activité scientifique tel qu'on peut le faire sur le mode du récit historique. La décision qui consiste à faire de l'organisation disciplinaire ou institutionnelle du savoir un simple artefact laisse néanmoins entier le problème de la contradiction permanente qui existe entre l'opération de stabilisation de dispositifs communicationnels et pédagogiques permettant la reproduction d'un

état du savoir, d'un côté, et, de l'autre, l'exigence dynamique du processus de découverte qui présuppose la déstabilisation permanente des corps de savoir institutionnalisés, par remaniement, disqualification et hybridation, et par l'établissement de nouveaux rapports, toujours provisoires, entre les disciplines. Il est évident ici que le cadre descriptif que j'utilise va un peu trop loin dans le sens de l'agitation permanente qui existerait sur le « front chaud » de la discipline et que la stabilité caractérise le fonctionnement ordinaire des institutions scientifiques : il n'en reste pas moins que la coexistence, au sein de la notion de discipline, d'un principe reproducteur centré sur l'établissement d'une autorité pédagogique et d'un principe déstabilisateur induit par la dynamique propre de la découverte fait de la notion de discipline un descripteur commode des pratiques composites inscrites sous le nom de science. Mettre la notion de discipline au centre du questionnement revient à fissurer la ligne de démarcation entre logique et histoire qui assurait à l'épistémologie un territoire disciplinaire stable, et fort peu vulnérable, ce qui lui offrait de surcroît un profit non négligeable, et sans doute non accidentel, de l'opération démarcative.

Paradigme et matrice disciplinaire

Quelles que soient les critiques qu'il est possible d'adresser à un travail dont la première mise en forme a aujourd'hui près d'un demi-siècle, Thomas Kuhn a permis de penser l'organisation disciplinaire de la science moderne autrement que comme un artefact, une pure tradition ou une simple inscription sociale. La réévaluation du rôle de l'histoire dans la connaissance que nous pouvons développer au sujet de l'activité scientifique est le moteur de la conceptualisation kuhniennne (on se souvient que l'introduction de l'ouvrage avait pour titre *A role for history*). Si la notion de discipline n'est pas convoquée dans la première édition de *The structure of scientific revolutions*, elle apparaît de manière intéressante dans la postface rédigée par l'auteur en 1969 pour répondre à une partie des objections qui lui étaient adressées⁸. L'usage de la notion de paradigme constitue l'aspect le plus disputé de la proposition de Kuhn. Un lecteur lui a même fait remarquer qu'on pouvait dénombrer vingt-deux acceptations du terme dans l'ouvrage. En vue de clarifier sa proposition, l'auteur accepte d'en distinguer deux : cette distinction est d'une extrême importance en ce qu'elle dissocie un niveau, que Kuhn nomme lui-même sociologique, et un autre, dont il reconnaît la teneur philosophique plus marquée, concernant les *puzzle-solutions* (solutions à des énigmes) qui, employées à titre de modèles ou d'exemples canoniques (les *exemplars*), permettent de chercher les solutions pour les énigmes qui restent désignées comme telles dans la « science normale ». Si l'on s'en tient au niveau « sociologique », le paradigme désigne ce que les

membres d'une communauté scientifique partagent : de manière circulaire, une communauté scientifique est un groupe d'individus qui partagent un paradigme. Ils ont commencé par partager une formation et connu des formes d'« initiation professionnelle » communes. Un objet scientifique est ainsi défini, *a minima*, par ce que dit la littérature standard à son sujet. C'est le corps de textes admis comme référence à un moment donné du temps qui définit les frontières (*boundaries*) de l'objet et de la communauté qui lui est attachée. La référence à un corpus textuel implique qu'il y ait plusieurs niveaux de structuration de ces communautés. La plus vaste est constituée par tous ceux qui pratiquent les sciences de la nature. Le niveau disciplinaire constitue la deuxième forme de regroupement. Au-dessous de cette couche, l'échelon subdisciplinaire est constitué par l'association entre un objet et un dispositif technique (physique du solide ou radio-astronomie par exemple). Enfin, à l'échelle la plus micrologique peut être située l'émergence de groupes autour de problèmes, laquelle est au départ largement informelle et constituée principalement par la circulation de manuscrits. L'activité scientifique peut être caractérisée par la recomposition de ces communautés dont la durée de vie est variable dans l'histoire. Une révolution scientifique n'est pas autre chose que la reconstruction d'un engagement collectif autour d'un objet, quelle que soit par ailleurs la taille de l'objet et celle du groupe.

La définition la plus sociologique du paradigme, pour reprendre le vocabulaire de Kuhn, enveloppe une enquête pour savoir ce qui est partagé au sein d'une communauté, car la première définition, circulaire, ne nous avait pas éclairés sur ce point. C'est pour intégrer cette dimension dans l'analyse que Kuhn est conduit à changer de lexique et à introduire la notion de matrice disciplinaire (*disciplinary matrix*), supérieure à celle de théorie, pour rendre compte de la dimension partagée du collectif. Disciplinaire renvoie évidemment au stock de ressources communes que procure l'appartenance à une discipline définie. Matrice ne renvoie pas à quelque chose qui serait un principe générateur (un *habitus* produit par l'efficacité de la socialisation scientifique et des rituels de professionnalisation) mais bien plutôt à la composition d'éléments ordonnés de nature et de provenance diverses, « chacun devant être spécifié ». Kuhn donne une liste, qui n'est pas exhaustive, des éléments qui composent la matrice disciplinaire. Le premier est constitué par les « généralisations symboliques », pleinement acceptées par l'ensemble du collectif, qui constituent les éléments formalisables de la matrice (par exemple : $I = V/R$ ou $f = ma$), dont certains peuvent être exprimés en langue naturelle (l'action est égale à la réaction). Les potentialités heuristiques d'une science dépendent largement de sa capacité à symboliser en général, laquelle exerce ses effets à la fois à l'échelon nomologique et à l'échelon définitionnel. Le second composant de la matrice est de l'ordre de la croyance (*belief*) partagée à propos de la

validité de certains énoncés. Le troisième porte sur les valeurs qui semblent concerner moins les collectifs liés à un objet particulier que la communauté scientifique dans son ensemble. Il faut noter que si ces valeurs font l'objet d'un assentiment plus fort que les généralisations symboliques, elles peuvent être interprétées différemment d'un individu à un autre. Kuhn réintroduit paradoxalement la variation individuelle au sein de l'élément le plus partagé de la matrice disciplinaire. Cette attitude a valu d'innombrables objections à Kuhn et elle a surtout permis de voir dans sa tentative de modélisation de l'activité scientifique une forme de relativisme ou même d'irrationalisme. La réponse de Kuhn est intéressante, au-delà de la réfutation attendue du relativisme, en ce qu'elle fait de la possibilité de variations individuelles une fonction essentielle de l'activité scientifique, celle de la prise de risque et de l'innovation : elle apparaît même comme le soubassement de l'espace qui rend possible tout débat scientifique entre individus. C'est précisément dans l'écart constitutif entre des valeurs partagées mais diversement mobilisables et des règles communes gouvernant les choix individuels que peut être défini l'espace de l'innovation scientifique. On voit très bien comment la notion de matrice disciplinaire est d'un tout autre ordre que l'*'habit forming force* de Panofsky ou que l'*habitus* de Bourdieu : Kuhn installe l'activité scientifique dans un tout autre régime disciplinaire que celui que définit le mode de transmission scolaire du savoir. Le dernier élément signalé qui compose la matrice disciplinaire est constitué par les exemples partagés de solutions à des problèmes qui constituent des références communes et régulièrement mobilisées par les collectifs (le plan incliné ou le pendule conique pour les physiciens par exemple). Kuhn laisse relativement ouvert le jeu entre croyance et valeurs. De ce fait, la modélisation qu'il propose du changement scientifique ne peut se réduire à une logique de la transformation du savoir (selon la théorie poppérienne) ou à une nomologie historique du processus révolutionnaire dans les sciences. Ceci suffit à dire la souplesse de la construction kuhnienne. La matrice disciplinaire est d'une incroyable plasticité.

Les sciences sociales, disciplines toujours à venir

Kuhn a été très lu par les sociologues qui ont pris pour objet l'organisation de la communauté scientifique. Son livre arrivait à un moment d'interrogation croissante sur les limites explicatives du paradigme fonctionnaliste et il a fourni très rapidement un cadre d'analyse, sans doute un peu simplifié, à une nouvelle génération de chercheurs soucieux de décrire l'activité scientifique avec des instruments renouvelés. L'ouvrage de Kuhn a engagé les chercheurs à entrer effectivement dans l'objet scientifique et à ne plus se cantonner à sa périphérie, généralement définie comme « contexte social » ou

condition interne, puisque la dimension simultanément sociologique et épistémologique de la notion de paradigme rendait caduque la distinction entre l'interne et l'externe. À ce titre, Kuhn a été fortement mobilisé par la nouvelle génération des chercheurs entrant sur le marché et tentant, à travers les *science studies*, de proposer un autre protocole d'observation de la « science telle qu'elle se fait », comme le formule pertinemment Bruno Latour. Kuhn proposait implicitement un véritable changement de paradigme pour les sciences sociales ou, à tout le moins, une reconfiguration de leurs dispositifs d'analyse. On peut voir clairement dans le travail de Randall Collins⁹ les effets de la référence à Kuhn dans la définition de l'unité d'observation que constitue la discipline pour l'analyse sociologique de la production scientifique. Une discipline scientifique, remarque Randall Collins, peut être considérée comme une organisation, *i.e.* un réseau de relations à peu près stabilisé, articulée à une division du travail spécifique et des formes institutionnalisées, à des degrés divers d'influence et de contrôle. Dans cette perspective, une forme caractéristique d'organisation est associée à un « paradigme » au sens de Kuhn : pour le sociologue, la discipline combine une entité intellectuelle, un dispositif organisationnel et une forme de consensus social.

Il n'est pas sûr que cette définition nous satisfasse, ni qu'elle résiste durablement à l'enquête historique. Elle ne constitue qu'une proposition sociologique, laquelle évacue par avance la question de la genèse sociale des formes disciplinaires et celle de la détermination des frontières entre les savoirs constitués : elle ne permet pas de dire grand-chose de ce qui fait l'intérêt principal de la question, la réflexion sur les formes de l'articulation entre les éléments sociaux, cognitifs et épistémiques dont la notion de discipline dessine un arrangement original. La discipline n'est jamais entièrement réductible à un savoir ou à une science, dans la mesure où elle est indissociable d'un système d'enseignement particulier. La définition la plus générale d'une discipline pourrait être celle-ci : un corps de connaissances inscrit dans des textes, des exemples paradigmatisques et des formes d'instrumentation, qui fait l'objet d'une transmission pédagogique, ce qui nécessite une mise en forme, ou conformation du savoir à des fins d'incultation, une gradation des traductions pédagogiques du corpus qui va du simple au complexe, et un programme d'enseignement qui forme ce que j'ai appelé naguère, dans les *Philosophes de la République*¹⁰, un « espace du programme ».

Les systèmes d'enseignement sont assis sur des « systèmes de disciplines » qui supposent la superposition d'une logique classificatoire et d'une échelle pédagogique : il existe plusieurs principes de hiérarchie, tantôt liés à la place dans un cursus et donc à un gradient de difficulté d'accès, tantôt liés au contenu objectif de chaque savoir disciplinaire et à sa place dans une concaténation,

possiblement associée à une classification des sciences. La question de la discipline renvoie donc inévitablement à une enquête sur la hiérarchie des disciplines, qui est simultanément échelle sociale des effets symboliques propres à une discipline à un moment de l'histoire et échelle des savoirs propre à une épistémè entendue comme instance de régulation des rapports entre différentes formes de savoir à un moment donné de l'histoire. À l'état pratique, les différentes inscriptions de la discipline dans des hiérarchies tendent à devenir indissociables les unes des autres, les disciplines les plus abstraites ou les plus formalisées étant souvent celles qui attirent des individus dont l'origine sociale est plus élevée, ou qui résistent mieux que d'autres à la féminisation. C'est le cas des mathématiques et de la physique et, dans l'ordre des humanités, de la philosophie. On peut retrouver ici des homologies entre les caractéristiques sociales des disciplines, leur efficacité symbolique et leur contenu cognitif. À l'intérieur même d'une discipline, comme la biologie, le principe de hiérarchisation continue d'exercer ses effets. J'ai ainsi pu montrer, dans un travail déjà ancien¹¹, comment l'écologie constituait la partie la moins reconnue des sciences biologiques dans la mesure où elle était considérée comme ayant raté le tournant de la biologie moléculaire et où elle figurait un état antérieur de la discipline, celui où dominaient les collectionneurs d'espèces et les systématiciens. À cette division correspondaient de considérables différences concernant l'origine sociale des membres, leurs chances de carrière, leurs crédits et les profits symboliques qu'ils pouvaient tirer de leur activité. Il ne faut pas pour autant en conclure, comme le faisaient imprudemment les auteurs de la *Reproduction*¹², à l'existence d'un système des disciplines entendu comme l'expression d'un invariant social structurant les relations entre corps de savoir. Les passages consacrés dans cet ouvrage à la géographie, régulièrement placée au plus bas de l'échelle, ont durablement surpris tous ceux qui connaissaient le prestige dont jouissait la géographie vidalienne dans la première partie de la Troisième République ou qui avaient pu constater le statut paradigmaticus des grandes monographies régionales de l'entre-deux-guerres. Il n'est pas inutile de rappeler que la définition des critères de la hiérarchisation est, en tant que telle, un enjeu permanent pour les luttes de classement et de redéfinition : les écologues que j'étudiais dans les années quatre-vingt ne se satisfaisaient pas de leur statut « dominé » en biologie. Ils développaient en permanence deux stratégies de reconnaissance. L'une consistait à renforcer la dimension technique de leur activité en accroissant le recours à la formalisation et l'emprunt d'instruments aux secteurs considérés comme plus avancés de la discipline (la biologie des populations tentant de constituer les contours d'un nouveau paradigme). L'autre, à l'inverse, était caractérisée par un excursus hors de la discipline évoquant l'urgence sociale des problèmes d'environnement et tirant parti du fait que le travail de terrain avait des vertus heuristiques par rapport au travail de

laboratoire et qu'il était susceptible de redéfinir les conditions de l'expérimentation à propos des écosystèmes. La dimension de concurrence inter- et intra-disciplinaire est certainement ce qui fait le plus défaut au modèle proposé par Kuhn : on peut pourtant très bien loger la dimension concurrentielle de l'activité scientifique dans la matrice disciplinaire en se référant à la notion de valeur qui rend compte, sans doute maladroitement, de la dynamique propre des configurations disciplinaires. Cette dynamique est pour une grande part le produit d'activités intensément concurrentielles et conflictuelles : l'émergence de nouvelles disciplines est souvent le fruit de recomposition de territoires, certains corps de savoir étant définitivement déclassés, d'autres ne se maintenant que sous une forme plutôt commémorative. La plupart des transformations de la configuration générale des disciplines ont lieu en effet sur les frontières ou aux lisières des savoirs. Elles sont aussi indissociables des transferts d'instruments ou de « généralisations symboliques », pour parler comme Kuhn, qui conduisent à de nouvelles formes d'organisation du travail et de division des tâches, mais aussi à des changements de langage ou de « styles » scientifiques. Il faut faire ici une place particulière aux phénomènes d'hybridation décrits avec précision dans un article de Joseph Ben David et de Randall Collins qui a gagné dans la discipline sociologique le statut d'exemple paradigmatic¹³. Les auteurs y montraient comment les origines de la psychologie expérimentale en Allemagne au xix e siècle pouvaient être expliquées par la mobilité de jeunes scientifiques depuis le domaine surpeuplé de la physiologie vers le champ philosophique, alors vaste et délaissé. On peut appliquer le même raisonnement à la bactériologie ou à la biologie moléculaire, caractérisée par l'intérêt qu'ont pris à la virologie des physiciens, importants leur instrumentation et leurs méthodes dans un domaine nouveau pour eux. L'hybridation disciplinaire constitue ici clairement un modèle pour l'innovation scientifique. L'intensification de la compétition, qui conduit les membres d'un champ à investir dans un autre champ, devient un principe explicatif du renouvellement des pratiques scientifiques.

Consensus et cacophonie

On voit donc comment le paysage de l'histoire des sciences est de moins en moins irénique. Qu'en est-il plus généralement de la notion de consensus ? C'est sur cette notion, qui était au cœur de la problématique structuro-fonctionnaliste en sociologie et sur laquelle Kuhn ne revenait pas vraiment, puisque la science normale était définie à partir de l'accord prévalant au sein d'un collectif, que se sont développés de nombreux débats au cours du dernier quart de siècle sur le degré d'intégration des communautés scientifiques. On

conviendra sans peine que la problématique développée par Kuhn n’interdit en rien d’introduire une dimension plus agonistique des relations intradisciplinaires. La notion d’accord impliquée par l’existence de croyances partagées au sein d’une matrice disciplinaire porte sur l’espace propre et les règles du débat mais ne prédétermine en rien les formes que prend le débat. Les sociologues ont tiré deux types de conclusion de la critique adressée à la vision consensualiste des formes disciplinaires. La première a introduit dans l’activité scientifique une dimension très fortement polémique et hypercompétitive. C’est la position que défend Randall Collins dans les chapitres consacrés au développement des disciplines scientifiques dans *Conflict sociology*. Les savants y sont décrits comme des personnes particulièrement « argumentatives ». La deuxième conclusion est celle que tire Jean-Claude Passeron lorsqu’il estime que les sciences sociales ne peuvent pas être définies à partir de la notion de paradigme dans la mesure où elles n’ont jamais atteint un niveau de consensus suffisant entre les membres liés entre eux par un objet de savoir commun¹⁴. Bien plus : il est inutile de se référer à la notion kuhnienne de forme « préparadigmatique » d’un savoir disciplinaire, dans la mesure où le degré d’accord requis entre les membres pour accéder à une forme paradigmatische dans nos disciplines est tout simplement inaccessible. Le régime des sciences sociales est donc d’un autre ordre, puisqu’il s’appuie sur ce que J.-C. Passeron nomme « pluralité théorique » (c’est-à-dire la coexistence plus ou moins pacifique de plusieurs formes d’articulation entre des collectifs et des objets)¹⁵, celle-ci étant logiquement irréductible à toute forme de matrice disciplinaire. La cumulativité des résultats de la sociologie est logiquement exclue, dans la mesure où les énoncés qui ne s’inscrivent pas dans un même paradigme ne sont pas cumulables ou contradictoires entre eux. La coexistence de plusieurs langages théoriques de description du monde, parfois au sein de la même recherche, est incontestable. Le meilleur indicateur de l’état de la sociologie est la multiplicité des langages qu’elle utilise. La lecture des travaux divers réunis sous un label disciplinaire identique est édifiante à ce propos : les lexiques différents y foisonnent, et marquer son époque en sociologie revient le plus souvent à ajouter aux mots en usage de nouveaux mots. La langue sociologique est par définition dans un état chaotique. J.-C. Passeron montre clairement que les efforts réguliers de clarification, quand ils ne se réduisent pas à la tentative d’imposer un idiolecte comme langue universelle, ambition inévitablement vouée à l’échec, contribuent à l’accroissement de la confusion. Mais j’ai déjà eu l’occasion de faire remarquer qu’il ne s’agit jamais d’une forme de babéliste : les sociologues n’ont guère de mal à comprendre la langue de leurs collègues, et certains peuvent changer radicalement de lexique en cours de carrière, sans que leur travail en soit véritablement modifié¹⁶.

On n’entrera pas ici dans le débat indéfini sur le statut particulier des

sciences historiques : nos disciplines ont beaucoup trop de plaisir à prolonger la discussion sur l'irréductible singularité des savoirs qui prélèvent leurs données sur le cours historique du monde pour qu'on n'y voie pas le lieu même d'un consensus particulier autour de la croyance partagée en la non-existence de modèles pour nos disciplines. Ce qu'il convient simplement de remarquer, c'est le caractère obsessionnel de l'interrogation des sciences sociales sur leur mode spécifique de constitution disciplinaire. On prendra l'exemple de la sociologie, pour des raisons de commodité, mais l'anthropologie et, sans doute à un moindre degré, l'histoire pourraient faire l'objet d'analyses voisines.

Les héros sociologiques sont fatigués

Il existe une manière dominante pour les sociologues de traiter de l'institutionnalisation de leur discipline : celle à laquelle ont recours, par exemple, Edward Shils dans *The calling of sociology*¹⁷ et S.N. Eisenstadt dans *The form of sociology*¹⁸. On distingue ordinairement quatre étapes : les *forerunners*, avant-courriers, précurseurs ; les *founding fathers*, pères fondateurs ; la première institutionnalisation entre les deux guerres ; l'institutionnalisation complète de l'après-guerre. Il y a là comme un processus, mais les choses ne sont jamais aussi simples. Il existe, au sens que Donald Levine donne à ce terme¹⁹, des « récits » de l'institutionnalisation qui peuvent varier et qui visent à la reconstruction d'un passé cohérent. La question : « qu'est-ce que la sociologie ? » est susceptible de réponses multiples, pour ce qui est de la description des activités réunies sous ce label ou du niveau purement phénoménal. Dans un cercle d'universitaires, on pensera évidemment à un ensemble de réalités institutionnelles : des chaires, des formations doctorales, des découpages thématiques, une tradition disciplinaire, des styles épistémologiques, des « spécialisations », des paradigmes et des noms propres, dont la mise en relation dessine, par appariements et exclusions, la configuration d'un état du savoir (ce sont plus des questions de type philosophique que des problèmes qui organisent la communauté : individualisme vs. holisme, par exemple). À l'œil nu, c'est la diversité qui frappe, voire la cacophonie, en tout cas le faible degré d'intégration paradigmatische. Constat banal que celui du dissensus dans les sciences de l'homme et de la société, encore que celui-ci prenne des formes très variables en fonction des conjonctures historiques et du degré de stabilisation sociale des disciplines : ainsi, la sociologie française semble vouée à la guerre de tous contre tous, à la différence de l'histoire qui connaît des regroupements plus stables et une vie quotidienne plus bonhomme. L'objet diffère si l'on pousse la porte de la FNAC et si l'on se dirige vers le rayon « sociologie » : on découvre qu'il comporte sur les présentoirs une majorité d'auteurs dont on ne parle jamais dans les cours de sociologie à l'université. La

juxtaposition de textes très divers trouve une justification dans l'existence reconnue de « problèmes de société » (justice, éducation, toxicomanie, relations entre les sexes, etc.). Ici, les auteurs universitaires voisinent avec des journalistes ou avec des praticiens : ils ont de ce fait un autre statut que celui qui est le leur dans la sphère universitaire. Si l'on observe l'offre d'un *bookstore* universitaire américain, on voit la part de la sociologie en tant qu'ensemble disciplinaire réduite au profit d'objets plus spécialisés (crime, gender, etc.) ou plus rarement d'un nom propre (Foucault). L'existence d'une matrice disciplinaire n'est donc pas perceptible à partir de l'exposition en librairie de la production sociologique.

Enfin, si l'on entre dans un cabinet de consultants, dans un institut de sondage ou de prospective sociale, on trouve encore des sociologues et de la sociologie, bien que le savoir défini comme tel fasse moins l'objet d'investissements sociaux que d'autres « sciences » (comme la psychologie).

Ces trois mondes de la sociologie ne sont évidemment pas sans lien : on peut être à la fois, comme cela a été le cas de Pierre Bourdieu, le sociologue le plus reconnu dans « l'institution », celui qui a les plus hautes piles d'ouvrages à la FNAC et peut-être aussi, mais cela est plus difficile à montrer, celui qui est susceptible du plus grand nombre d'usages sociaux.

Il n'est guère possible d'imaginer que, comme les mathématiques, l'univers sociologique soit exclusivement un univers de pairs. La sociologie n'est pas une appellation contrôlée : s'y fait sentir l'hétérogénéité du recrutement, du rapport à la carrière et des représentations du métier, avec comme conséquence la diversité des stratégies de conquête du public. La stigmatisation du journaliste comme « mauvais sociologue » est l'une des formes de l'effort de démarcation qui est constitutif de l'institutionnalisation de la sociologie : en désignant un mode d'enquête et d'écriture inacceptable, la sociologie se distingue sans effort particulier des autres discours sur le social. Cette stigmatisation, il faut le souligner, n'est pas constante dans l'histoire de la sociologie (Max Weber, Raymond Aron et, plus près de nous, Bennett Berger ont insisté sur l'intérêt de l'expérience journalistique). La coupure épistémologique est par elle-même institutionnalisante : elle produit de la démarcation. Les sciences sociales peuvent être distinguées de tous les autres discours sur le social : c'est ce qu'on pourrait appeler le monopole du social légitime. On mesure aisément tout ce que peut avoir de fictionnel une telle quête de légitimité. L'épistémologie de combat, celle qui, du Durkheim des *Règles* à Bourdieu, Chamboredon et Passeron dans *Le métier de sociologue*, fait de la rupture avec le sens commun une condition du progrès scientifique, est une arme dans la compétition pour la définition d'un territoire disciplinaire : elle ne garantit pas pour autant la stabilisation des frontières de ce territoire. Les

épistémologies naturalistes, dans la mesure où elles sont difficiles à tenir longtemps dans nos disciplines, conduisent toujours, après un moment de « stricte » et de bonne volonté scientifique ou plus vaguement de *scientific mood*, à la crise, aux dérives de l'interprétation libre et, en conséquence, à la disparition d'un espace sociologique propre. Les différentes humeurs anti-institutionnelles, cycliques en sociologie, expriment les contradictions inhérentes aux gestes fondateurs et institutionnalisants.

À propos de la fondation

La question de la fondation pose une difficulté particulière. Évoquant le sujet, Judith Schlinger ²⁰ soutient que la sociologie au xix^e siècle constitue l'exemple d'un « champ neuf sans tradition ». Les sciences humaines au xix^e siècle seraient caractérisées principalement par leur « surgissement multiple ». La sociologie serait exemplaire sous ce rapport : « La sociologie ne recouvre pas un ordre de préoccupations tout à fait inconnu, puisqu'on trouve vers la fin du xviii^e siècle des recherches qui, à nos yeux, l'anticipent ; cependant, la sociologie ne prend corps en tant que telle qu'une fois nommée, et donc conçue et pensée comme une tâche à remplir. Elle naît en un point donné, et elle se pose à sa naissance comme une discipline sans passé. » Ceci la distingue d'autres disciplines, comme la linguistique, qui sont produites par mutations (requalification de l'objet). Il existe donc des modalités diverses de la nouveauté.

C'est ce qui conduit à faire de la notion de discipline le critère central de l'institutionnalisation d'une région du savoir. Qu'est-ce qu'une discipline ? On peut dire qu'il s'agit à la fois de la stabilisation d'un objet de connaissance, de la sécurité aux frontières et de l'établissement de modes unifiés de traitement d'objets préalablement découpés. Judith Schlinger insiste sur la conjonction de « l'espace intellectuel » et du « terrain socio-professionnel et institutionnel ». Des projets de discipline naissent chaque jour : on peut évoquer l'émergence récente de la médiologie de Régis Debray, qui entend s'inscrire dans un espace institutionnel déjà fortement balisé par les sciences de l'information et de la communication et par la sémiologie, et qui, semble-t-il, ne réussit pas à établir une niche universitaire, bien que quelques chercheurs institutionnels puissent graviter à l'occasion autour des propositions du fondateur. À l'inverse, il existe des reconnaissances très rapides aujourd'hui de disciplines nouvelles, liées soit à un conglomérat de questions idéologiques (les *cultural studies*) soit à la reconnaissance d'une partie très précise de la population (les *gay and lesbian studies* sont l'exemple le plus frappant, mais toutes les disciplines ethniques offrent le même mode de construction). Ici, ce n'est pas un ensemble de problèmes ou d'énigmes qui est à la base de la création d'un groupe uniifié, mais la définition d'un collectif

préexiste à la revendication d'une reconnaissance disciplinaire. Thomas Pavel a montré l'ambiguïté de la réussite étonnante des

*cultural studies*²¹. Il est sans doute difficile de les considérer comme une discipline nouvelle produite par hybridation ou intensification d'un champ de savoir. Il s'agit moins encore d'un remaniement issu d'une révolution scientifique. Il est plutôt question d'une hétéronomisation de la constitution d'un programme à travers la définition de problèmes : les questions sont adressées de l'extérieur de la discipline, mais ceci ne limite en rien le succès disciplinaire. L'archéogéographie constitue un excellent exemple d'espace hybride en cours de constitution. Il est pour une bonne part le produit de l'essoufflement interne de la géographie historique : les héritiers de cette subdivision disciplinaire ont adressé aux archéologues un certain nombre de questions qui sont venues ébranler plusieurs éléments du corps doctrinal qui constituaient la matrice disciplinaire de l'archéologie et de la géographie ainsi que l'utilisation routinière des procédures de périodisation. Ce questionnement inclut une dimension réflexive : c'est un retour sur l'opération disciplinaire et les enceintes mentales qu'elle produit qui permet l'innovation en matière de procédures de recherche empirique et de raisonnement à visée théorisante. L'archéogéographie est inséparable d'une archéologie du savoir qui aborde les processus de construction de l'objet disciplinaire de manière réflexive²².

Le succès d'une entreprise de ce genre est d'abord mesuré par la reconnaissance d'un espace institutionnel : « Le succès institutionnel prend la forme d'une réussite de la discipline », remarque ainsi J. Schlanger²³. La discipline est un découpage dans le réel et un traitement possible du secteur. Il n'est pas de discipline au singulier : la discipline n'existe que dans une configuration du savoir qui pose toujours la question de l'articulation entre ces découpages. L'affirmation des frontières est la reconnaissance des limites. « Toute discipline se pose comme circonscrite : elle sait et elle accepte d'avoir des limites. Elle se reconnaît comme locale et partielle. Elle fait fond sur le fait qu'elle n'est pas la seule et qu'il y a autour d'elle beaucoup d'ailleurs légitimes, intéressants et traitables, auxquels elle renonce. La discipline circonscrit et renonce. » Se pose alors la question de la relation entre une science entendue comme discipline et la configuration générale du savoir.

Une limite objective de l'histoire des sciences sociales est que l'histoire de la fondation nous est toujours déjà donnée. L'histoire du durkheimisme, qui a été l'objet d'un intérêt renouvelé depuis les années soixante-dix, a surtout fait porter son effort sur la question de l'institutionnalisation de la sociologie dans l'université française : c'est principalement en termes de stratégie, à la fois intellectuelle et sociale,

d'autonomisation de la discipline que l'on reconstruit l'entreprise durkheimienne. On considère le plus souvent dans cette perspective que la sociologie, au moins dans la définition que lui donnait l'auteur du *Suicide*, s'est constituée à partir d'une coupure radicale d'avec la philosophie. En revenant, à partir d'une réflexion sur les rapports que Durkheim a entretenus avec les fondateurs de la *Revue de Métaphysique et de Morale*, à la question de l'articulation entre philosophie et sociologie, il a été possible de dissiper quelques illusions rétrospectives auxquelles conduit inévitablement la décontextualisation des discours fondateurs²⁴. En prenant en compte l'espace social particulier au sein duquel Durkheim a développé ses projets (celui de la philosophie universitaire française du tournant du siècle), on prend la mesure de son intégration dans le fonctionnement disciplinaire de la philosophie universitaire républicaine : pourtant c'est au prix de l'oubli de cette évidence que le lexique durkheimien a pu devenir la base de la langue commune du structuro-fonctionnalisme américain et que l'effigie du père fondateur, à vrai dire largement refondue, est devenue le garant des théories de la structure sociale (Parsons) ou de la déviance (Merton). En rappelant qu'on ne peut saisir le projet durkheimien sans le réinscrire dans l'espace philosophique, on n'oublie pas pour autant qu'il ne s'agit pas là d'un univers clos qu'on pourrait décrire en se contentant de repérer des systèmes d'opposition pertinents entre des positions déterminées. On s'interdirait de comprendre dans leur complexité les stratégies intellectuelles des philosophes universitaires attachés à développer le discours sociologique si l'on ne tenait compte du fait que les contextes dans lesquels se constituent les logiques d'opposition sont multiples : pour les rendre intelligibles, il faut prendre en compte simultanément le dispositif que constitue le système des disciplines littéraires (au sein duquel la philosophie occupe traditionnellement une position éminente, mais qui fait l'objet au début de la Troisième République de concurrences diverses, la plus sérieuse étant celle de l'histoire), l'organisation générale du système d'enseignement (caractérisée par la division en facultés à la légitimité sociale différentielle) et la nature des relations qui se nouent entre les universitaires et le reste de l'univers intellectuel.

Il se constitue ainsi, par oublis successifs, une légende des origines. Le choix des moments fondateurs n'est pas seulement, dit J. Schlanger, un effet d'institution et un enjeu d'institution : c'est aussi en soi une institution. Certaines figures peuvent être figées dans la mémoire en tant que « figures récessives » : c'est le cas de Tarde ou de Le Play pour ce qui est de la sociologie française. La problématique du surgissement ou de la nouveauté présente l'inconvénient d'être prise dans l'illusion d'un moment de fondation. Dans son travail sur la genèse des sciences sociales en Europe²⁵, Johan Heilbronn a montré l'importance de la prise en compte de la longue durée dans l'histoire des sciences sociales : « Il n'est pas possible de comprendre pleinement les

catégories de la pensée économique ni les concepts de la théorie sociologique sans examiner de façon critique les trajectoires qui ont précédé l'établissement de communautés disciplinaires. » Une des caractéristiques des sciences sociales est en effet la longueur des phases « pré-paradigmatiques », au sens que Kuhn donnait à l'expression : on peut aussi être amené à penser que les sciences de la société offrent à l'observateur le paradoxe de présenter conjointement : 1) les aspects du maintien prolongé dans une phase prédisciplinaire, perceptible à travers l'intensité des mobilisations idéologiques, la survivance de formes « salonnieres » de sociabilité et la réitération des discours de fondation ; et 2) l'apparence d'une hyper-institutionnalisation, remarquable dans le fait que les rites d'institution sont régulièrement « surjoués ». Alors que la sociologie doit compter avec une surproduction chronique de pères fondateurs et qu'on y évoque régulièrement la nécessité d'engager un processus de professionnalisation, ce qui indique qu'elle est encore prise dans un état anté-disciplinaire de son développement, elle est probablement la discipline qui a fait le plus grand usage des associations professionnelles, des codes de déontologie, exhibant frénétiquement tous les signes de la professionnalité, de l'institutionnalisation et de la cohésion interne.

La discipline comme expression concentrée de la totalité du savoir

Il est un autre enseignement de l'histoire des configurations du savoir : le processus historique de division du travail conduit au remaniement des découpages et à de nouveaux couplages entre communautés et objets. La justification par Durkheim de l'éminence de la sociologie dans la constellation des disciplines alors qu'elle n'est pas encore institutionnalisée constitue à ce propos un merveilleux exemple. On se souvient que la philosophie avait été convoquée, dans le premier ouvrage de Durkheim, pour étayer la thèse de la division du travail social : à mesure que le travail se divise davantage, « la philosophie devient de plus en plus incapable d'assurer l'unité de la science [...] La philosophie est comme la conscience collective de la science, et, ici comme ailleurs, le rôle de la conscience collective diminue à mesure que le travail se divise²⁶ ». La spécialisation des savoirs rend la tâche encyclopédique du philosophe impossible et il se trouve placé devant une alternative : ou bien il accepte que la philosophie ne compte que sur ses propres forces et qu'elle soit réduite de ce fait à un simple jeu lettré (et à ce moment il court le risque d'être dans l'impossibilité de défendre une position rationaliste), ou bien il s'appuie sur les sciences positives. Dans ce cas, le point de spécialisation atteint par les différentes sciences le conduit à choisir un savoir qu'il puisse maîtriser et qui soit simultanément une science de la totalité.

La sociologie semble aux yeux de Durkheim la seule à remplir ces conditions : elle est à la fois suffisamment restreinte pour être maîtrisée par un seul esprit ; elle est une discipline de la totalité, puisqu'elle recouvre l'ensemble des faits de civilisation. Il est clair que Durkheim évite de se poser la question du miracle que constitue, dans un état avancé du processus de différenciation sociale, la situation exceptionnelle d'une science à la fois suffisamment restreinte et suffisamment englobante pour annuler les effets de la division scientifique du travail. En pratique, tous les faits de civilisation (les productions scientifiques étant incluses dans cet ensemble) constituent l'objet unitaire du sociologue. C'est au prix d'un coup de force que la sociologie devient la seule base possible pour la spéculation philosophique : il est permis par l'historicisation totale des concepts de la philosophie, qui deviennent des manifestations, au même titre que d'autres, de l'esprit collectif. Sans que cela apparaisse explicitement, l'éternité de la métaphysique, que Durkheim reconnaissait comme un donné, change complètement de statut puisqu'elle cesse d'être ce qui résiste à l'histoire pour devenir ce qui l'exprime. La sociologie se trouve bien dans une position impériale puisqu'elle détermine les conditions d'exercice de la philosophie : « C'est donc à condition de se placer du point de vue de l'esprit collectif que le philosophe peut espérer apercevoir l'unité des choses : d'où il suit que la sociologie est, tout au moins pour lui, la plus utile des propédeutiques²⁷. » La sociologie représente la seule chance de survie pour la philosophie dans l'univers de la division du travail. C'est à partir de cette incroyable manipulation que Durkheim entamera son opération de légitimation de la sociologie universitaire.

La discipline après-coup

Il faut aussi s'interroger sur les noms de baptême (les procédures de nomination et de renomination) et la référence aux pères fondateurs. Comment un nom s'impose-t-il ? Comment les statues des fondateurs sont-elles régulièrement refondues ? Une attention particulière doit être apportée aux reconstructions après coup de l'histoire de la discipline. La récente analyse de l'historiographie de l'école de Chicago par Andrew Abbott dans *Department and discipline*²⁸ en constitue un bon exemple. Dans son travail, il montre clairement que, plus sans doute que l'école durkheimienne, ou même que le structuro-fonctionnalisme, ce qu'on a pris l'habitude de nommer l'école de Chicago semble former une réalité intellectuelle fortement inscrite dans un espace social et urbain typique qui constitue également son objet : on a l'impression que le génie du lieu a conduit à la constitution d'un être social quasiment matérialisé, une école à l'état physique, un paradigme incarné dans des hommes, des espaces et des styles. Abbott établit au contraire que ce qui est désigné par l'assignation à un lieu

n'est pas une chose, mais un processus. Dans cette perspective, le parti de traiter les faits sociaux comme des choses suppose qu'on les considère comme des « lignages » (ce qui implique qu'on ne peut étudier les objets sociaux qu'historiquement). L'unité de lieu et la continuité des noms ne doivent pas conduire à conclure à la continuité des objets nommés. Un certain type d'échec intellectuel et institutionnel peut correspondre à un succès différé qui exprime la reconnaissance d'un style reconstitué dans une historiographie profuse. Ainsi la fin de la première école de Chicago comme réalité locale correspond au succès de l'école de Chicago comme objet culturel. « Chicago » aujourd'hui n'est plus dans Chicago (comme le montre le très fort intérêt des Européens pour cet objet) et n'existe que parce qu'il a fait l'objet de réappropriations successives et souvent concurrentes. On peut même aller plus loin dans la mise en question d'un paradigme propre à Chicago. Dans un article décapant, Jennifer Platt a patiemment mis au jour tous les éléments qui donnent à l'histoire de l'école de Chicago l'aspect d'une fabrication hagiographique fondée sur l'oubli des origines. Elle met en question l'inventivité des fondateurs, en confirmant le fait que les femmes engagées dans le travail social à Hull House ont fait œuvre de pionnières en pratiquant la « collecte de données systématiques²⁹ » sur Chicago : la recherche au sens plein du terme n'était pas étrangère à la démarche des travailleurs sociaux. Plus généralement, il devient impossible de parler d'innovation méthodologique de la part des sociologues universitaires : « Il n'est pas évident que les chercheurs de l'université aient ajouté grand-chose au répertoire des méthodes de collecte et de présentation des données déjà en usage ailleurs, même s'ils ont contribué utilement à la rationalisation et à la qualification de ces méthodes, cultivant une conscience appréciable de celles-ci³⁰. » Il en est ainsi du domaine des études de cas, dont il existe de nombreux précédents dans les documents constitués par les travailleurs sociaux. C'est à la question de la « première main » que Jennifer Platt réserve les critiques les plus argumentées, à partir de quatre monographies qui ont fait la légende de l'école de Chicago (*The taxi-dance hall* [1932] de Paul Cressey, *The gang* [1927] de Frederic Thrasher, *The unadjusted girl* [1923] de William Thomas et *The gold coast and the slum* [1929] d'Harvey Zorbaugh). Les auteurs exploitent une grande quantité de données issues des collectes menées par les travailleurs sociaux. Comme l'a souligné Martin Bulmer dans un ouvrage pionnier³¹, les sociologues de Chicago ont fait appel à une très grande diversité de sources, qu'ils ne mentionnent pas toujours, et qui ne renvoient que ponctuellement à des observations directes dont le lieu et le moment sont explicites. La contribution de Jennifer Platt ne constitue aucunement une remise en question de l'intérêt sociologique des travaux universitaires menés à Chicago : elle s'emploie plutôt à montrer les chevauchements avec d'autres pratiques d'investigation du social et la disqualification des femmes « travailleuses sociales » dans le processus de la reconnaissance d'un travail original de

terrain. Le terrain doit être entendu ici comme une épreuve sociale de qualification universitaire : il suppose une conscience de soi et une emphase méthodologique que ses praticiens ne maîtrisent pas. L'histoire officielle de l'observation directe occulte des pans entiers du travail au profit de l'originalité du geste fondateur. Au-delà de la nécessaire réévaluation historique fournie par le travail de Jennifer Platt, il est important de garder à l'esprit que la notion de « données de première main », devenue obsessionnelle dans la codification de l'expérience ethnographique, avait assez peu d'importance à Chicago. Remettre ainsi en cause un mythe fondateur de la discipline revient à montrer que le projet de construire un univers disciplinaire séparé de la réalité sociale est une tâche impossible pour nos disciplines.

Fin du modèle disciplinaire ?

Les critiques de Jennifer Platt s'inscrivent à l'évidence dans un ensemble d'analyses qui visent à mettre en question l'identité disciplinaire de la sociologie et de l'anthropologie. Avant de s'interroger sur les limites du pouvoir explicatif de leurs instruments, les sociologues ont eu une attitude inverse : ils ont fait un large usage des notions d'institutionnalisation et de professionnalisation pour décrire la stabilisation de disciplines ou de configurations disciplinaires, en pensant surtout à leur propre cas. On peut s'efforcer, à partir d'une récapitulation, de mesurer les effets de ces manières de penser les disciplines à travers les conceptualisations sociologiques (le plus souvent héritées du structuro-fonctionnalisme) sur les pratiques disciplinaires elles-mêmes. Lorsque Judith Schlinger³² veut caractériser le développement des sciences de l'homme au XIX^e siècle, elle oppose l'histoire à la sociologie : elle distingue entre, d'un côté, de nouvelles formes de traitement des documents, qui peuvent être totalement inédites mais qui restent prises dans un mode d'inscription dans la tradition, et, de l'autre, le surgissement de nouveaux objets caractéristiques des « disciplines sans passé ». La conquête d'un nouveau territoire disciplinaire peut se faire aux dépens d'installations plus anciennes sur le même sol ou sur le défrichement de terres nouvelles. Les notions de territoire, d'objet, d'expertise doivent faire l'objet de l'enquête. Il en est de même de celle de « tradition disciplinaire », dont l'usage est délicat. La discipline, c'est aussi un style propre et des normes de présentation standardisées qui incluent la présentation de soi aussi bien que celle de l'objet, définissant ainsi le sens d'une histoire du corps disciplinaire. Lorsque Raymond Boudon, s'interrogeant sur les manières d'écrire l'histoire de la sociologie dans un numéro de la revue *Communications*³³, constate la diversité des manières d'écrire l'histoire des sciences sociales, il remarque que toute histoire disciplinaire est ordonnée à un point de vue particulier et le plus souvent idéologique sur le monde du savoir.

On peut s'interroger sur la possibilité de maintenir indéfiniment l'hypothèse d'un ordre disciplinaire qui serait adéquat à un ordre du savoir. Cette homologie est au principe de toute vision fonctionnelle de développement des sciences, qui en fait le résultat d'un processus de différenciation. Les modèles, quelquefois implicites, de cette vision sont à chercher du côté de la biologie : la différenciation croissante des formes de connaissance s'explique par les avantages adaptatifs de la division du travail. La tentative la plus intéressante de présentation d'une division fonctionnelle des disciplines est sans doute celle que propose Rudolf Stichweh qui s'inspire du cadre théorique développé par Niklas Luhmann³⁴ : elle permet de penser le passage d'un mode hiérarchique à un mode de différenciation fonctionnelle des disciplines. L'organisation présente de la connaissance par disciplines est le produit de cette transformation historique : l'ordre disciplinaire n'est pas le produit d'une histoire des luttes pour la sécurisation d'une niche institutionnelle, mais l'expression d'un ordre fonctionnel de la différenciation du savoir. Une telle conception rend proprement impensables les nombreux chevauchements entre disciplines, les survivances institutionnelles de savoirs inertes et les nombreux dysfonctionnements des institutions de savoir contemporaines, lesquels n'affectent pas uniquement les sciences sociales. Pour Stichweh, les disciplines sont parfaitement égales dans un univers de coexistence horizontale. Il n'est pas difficile d'objecter à l'auteur l'inégalité criante des ressources et des formes de reconnaissance qui distinguent à l'œil nu les disciplines³⁵. Au contraire, on peut dire aujourd'hui que l'association des points de vue critiques sur l'institutionnalisation des sciences sociales et les acquis des *science studies* permettent de douter sérieusement de l'existence passée, présente ou à venir des disciplines : c'est au contraire le caractère conventionnel des arrangements disciplinaires qui domine. Si, comme le signale Steve Fuller dans sa contribution au débat en cours sur l'interdisciplinarité³⁶, il existe effectivement des justifications, d'ordre socio-historique aussi bien que d'ordre épistémologique, pour la constitution de connaissances dans un espace disciplinaire particulier, il n'en reste pas moins que nous nous posons rarement la question de savoir si d'autres formes d'arrangement ou de groupement n'auraient pas été, ou ne seraient pas, plus efficaces. Le présupposé de la différenciation fonctionnelle, qui nourrit la conceptualisation de Stichweh par exemple, interdit l'émergence de ce type d'interrogation. Nous avons constaté au cours de ce bref parcours que la réussite institutionnelle de certaines disciplines pouvait être largement déconnectée de leur productivité scientifique. La sociologie historique des formes diverses d'émergence et de stabilisation des disciplines est évidemment une menace pour l'idée même d'une législation épistémologique de la transformation des connaissances, dont Kuhn aussi bien que Popper sont les meilleurs porte-parole. Une position radicale par rapport à l'hypothèse d'un ordre disciplinaire fonctionnel semble aujourd'hui la mieux justifiée par l'étude

empirique de la croissance des savoirs. L'inconvénient est qu'elle peut aussi saper les fondements de la croyance en la légitimité d'une activité scientifique indépendante, capable de tenir à distance les exigences des ordres politiques, religieux, mais principalement, aujourd'hui, économiques qui peuvent avoir intérêt à une libéralisation de l'ordre disciplinaire afin de rationaliser les investissements dans la production scientifique. Comme souvent, les positions radicales n'auraient été ici que les avant-courriers d'une déstabilisation massive de l'institution universitaire, aujourd'hui fondée sur l'existence de socles disciplinaires bien plus que sur une vision universelle ou totalisante de l'ordre de la connaissance. L'enquête historique conduit à la critique radicale du fait qu'on prenne comme un optimum la stabilisation disciplinaire. À l'inverse un point de vue plus « syndical » sur l'organisation de la production scientifique peut conduire à l'expression d'une prudence légitime si l'on considère les intérêts de la corporation. Il est très probable que cette question constitue un enjeu central dans les politiques de la recherche du siècle qui commence.

*

Peut-on tirer une leçon de ces constats historiques pour notre pratique de recherche en sciences sociales ? La disjonction qu'opère Jean-Claude Passeron dans *Le raisonnement sociologique* entre une forme disciplinaire (caractérisée par ses particularités rhétoriques, ses rites, ses héros et ses « paradigmes » au sens faible du terme) et une configuration épistémologique unitaire (e.g. les « sciences historiques »), permet d'introduire à la question de la non-superposition de la discipline et du savoir, et il devient ainsi possible de mettre l'accent sur le problème de l'improductivité disciplinaire, en tant qu'elle lie des savoirs à des configurations institutionnelles qui ne sont pas nécessairement les plus appropriées : mais on sait également que les disciplines entendues en ce sens sont plutôt du côté du savoir déjà fait que du savoir en train de se faire. Les situations de crise ou d'affrontement constituent des occasions privilégiées pour saisir à vif une forme disciplinaire. L'émergence et le déclin entrent évidemment dans cet espace d'interrogation. Le débat qui touche aujourd'hui le caractère heuristique de l'espace du programme des sciences sociales, bien qu'il soit majoritairement vécu par les chercheurs français comme une impitoyable agression bureaucratique, constitue un excellent terrain d'investigation. Les disciplines avortées et les disciplines qui sont liées à des pratiques sociales plutôt qu'à des corps de savoir constituent d'excellents sujets de réflexion : les sciences de la communication, par exemple, sont définies par l'existence de formes diverses et évolutives de technologies qui permettent l'émission et la réception de messages mais ne donnent pas lieu au couplage d'un objet, d'une méthode et d'une communauté. Elles offrent l'exemple d'une institutionnalisation indépendante de l'émergence d'une matrice disciplinaire, fût-ce au sens le plus faible de

la notion développée par Thomas Kuhn.

La question du regroupement des disciplines et de leur hybridation constitue l'horizon actuel de la réflexion sur les régimes disciplinaires. Le débat est particulièrement intense dans les sciences sociales qui présentent le cas particulier d'associer contradictoirement une extrême rigidité institutionnelle et une grande incertitude paradigmique. J'ai personnellement fait l'expérience, en plus de trente ans de métier, des difficultés que recèle la volonté explicite, justifiée épistémologiquement et empiriquement, de se situer à la frontière de l'anthropologie, de la sociologie et de l'histoire. L'indiscernabilité épistémologique de ces trois disciplines, impeccablement démontrée par Jean-Claude Passeron, est sans effet sur les représentations hyperdisciplinaires qui dominent la quotidienneté institutionnelle de nos activités. Au rebours de la réflexion en cours sur les recompositions disciplinaires, les pratiques des commissions spécialisées insistent toujours sur l'allégeance à des formes ou à des rites considérés comme constituant le cœur de la discipline. Ainsi, des anthropologues qui travaillent sur des objets historiques se voient régulièrement reprocher par leurs pairs de ne pas avoir de « terrain », comme si cette notion allait de soi, alors qu'elle est certainement un mixte confus : pris au pied de la lettre par des patriotes disciplinaires, le terrain est plutôt un obstacle au progrès du savoir, mais les anthropologues s'y rattachent désespérément parce qu'il leur semble le seul signe tangible d'un métier par ailleurs difficile à définir aujourd'hui. Il est urgent que les sciences sociales, dont l'ambition réflexive est plus affichée que véritablement mise en œuvre, se saisissent de l'objet disciplinaire pour penser leur condition épistémologique autrement qu'à travers la rhétorique de l'institution et de la profession.

Notes

1. J. Heilbron, « A regime of disciplines. Toward a historical sociology of disciplinary knowledge », in C. Camic & H. Joas, eds, *The dialogical turn. Roles for sociology in the post disciplinary age*, Lanham (MD), Rowman and Littlefield, 2003, p. 23-42 (p. 23).

2. T. S. Kuhn, *La tension essentielle. Tradition et changement dans les sciences [The essential tension. Selected studies in scientific tradition and change]*, Paris, Gallimard, 1990, p. 307 (1^e re éd. Chicago, 1977). La citation est tirée de la communication « La tension essentielle. Tradition et innovation dans la recherche scientifique », présentée en 1959, soit trois ans avant la première édition de *The structure of scientific revolutions* (Chicago, University of Chicago Press, 1962).

3. *Ibid.* , p. 315.

4. *Ibid.* , p. 319.

5. S. Fuller, *Thomas Kuhn. A philosophical history of our times* , Chicago, University of Chicago Press, 2000. Voir également les remarques que fait Randall Collins sur l'entreprise de Fuller, « Fuller, Kuhn, and the emergent attention space of reflexive studies of science », *Social Epistemology* , 17, 2003, p. 145-150.
6. K. Popper, *La logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot, 1973 (1re éd. Vienne, 1934) et *Conjectures et réfutations*, Paris, Payot, 1983 (1re éd. Londres, 1963).
7. Voir sur ce point J.-L. Fabiani, « Controverses scientifiques, controverses philosophiques. Figures, positions, trajets », *Débats et controverses*, n° sp. de *Enquête. Anthropologie, Histoire, Sociologie*, 5, 1997, p. 11-34.
8. T. S. Kuhn, *The structure of scientific revolutions*, Chicago, University of Chicago Press, 1970 (2e éd. augmentée), trad. fr., *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1972.
9. R. Collins, *Conflict sociology. Towards an explanatory science* , New York, Academic Press, 1975.
10. J.-L. Fabiani, *Les philosophes de la République*, Paris, Minuit, 1988. L'ordre philosophique diffère notablement de celui des sciences de la nature : mais tout dispositif pédagogique produit les mêmes effets de programmation de la liste des questions possibles et contribue à la production de la croyance en l'unité et la cohérence de la discipline.
11. J.-L. Fabiani, « Science des écosystèmes et protection de la nature », in A. Cadoret, ed., *Protection de la nature. Histoire et idéologie* , Paris, L'Harmattan, 1985, p. 75-83 ; et pour une mise à jour dix ans plus tard, « Les créateurs de la nature. Enjeu et justification d'une pratique paradoxale », *Natures, sciences, sociétés*, hors-série, 3, 1995, p. 84-91.
12. P. Bourdieu & J.-C. Passeron, *La reproduction*, Paris, Minuit, 1970.
13. J. Ben David & R. Collins, « Social factors in the origins of a new science. The case of psychology », *American Journal of Sociology*, 25, 1966, p. 828-843.
14. J.-C. Passeron, *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991.
15. J.-C. Passeron, « De la pluralité théorique en sociologie », *Revue européenne des Sciences sociales*, t. XXXII (99), 1994, p. 71-116.
16. J.-L. Fabiani, « La sociologie et le principe de réalité », *Critique*, 545, 1992, p. 790-801.
17. E. Shils, *The calling of sociology and other essays* , Chicago, University of Chicago Press, 1980.
18. S. N. Eisenstadt, *The form of sociology. Paradigms and crises* , New York, J. Wiley and Sons, 1976.
19. D. Levine, *Visions of the sociological tradition* , Chicago, University of Chicago Press, 1995.
20. J. Schlanger, « Fondation, nouveauté, limite », *Les débuts des sciences de l'homme*, n° sp. de *Communications*, 54, 1992, p. 289-298.
21. T. Pavel, « Les études culturelles : une nouvelle discipline ? », *Critique*, 545, 1992, p. 731-743.
22. G. Chouquer, « Crise et recomposition des objets. Les enjeux de

- l'archéogéographie », *Études rurales*, 167-168, 2003, p. 13-32.
23. J. Schlanger, « Fondation, nouveauté, limite », p. 292.
24. J.-L. Fabiani, « Métaphysique, morale, sociologie. Durkheim et le retour à la philosophie », *Revue de Métaphysique et de Morale* , 1, 1993, p. 175-191.
25. J. Heilbron, *The rise of social theory* , Cambridge, Polity Press, 1995.
26. É. Durkheim, *De la division du travail social* , Paris, Alcan, 1893, p. 355.
27. É. Durkheim, « Sociologie de la religion et théorie de la connaissance », *Revue de Métaphysique et de Morale* , 1909, p. 757.
28. A. Abbott, *Department and discipline* , Chicago, University of Chicago Press, 1999.
29. J. Platt, « La première vague de l'école de sociologie de Chicago. Le mythe des données de première main », trad. fr. par É. Ficquet, in *L'enquête de terrain*, textes réunis, présentés et commentés par D. Cefaiï, Paris, La Découverte, 2003 [« The Chicago school and firsthand data », *History of the Human Sciences* , 7 (1), 1994, p. 57-80].
30. *Ibid* ., p. 142.
31. M. Bulmer, *The Chicago school of sociology* , Chicago, University of Chicago Press, 1984.
32. J. Schlanger, « Fondation, nouveauté, limite », p. 289.
33. R. Boudon, « Comment écrire l'histoire des sciences sociales », *Communications*, 54, 1992, p. 299-317 (p. 316).
34. R. Stichweh, « The sociology of scientific disciplines. On the genesis and stability of the disciplinary structure in modern science », *Science in Context* , 5, 1992, p. 3-15.
35. Pour une critique argumentée par l'histoire de ce type de position, voir J. Heilbron, « A regime of disciplines... ».
36. S. Fuller, « Interdisciplinarity. The loss of a heroic vision in the market place of ideas », site d'échanges *Rethinking Interdisciplinarity* , <http://www.interdisciplines.org/interdisciplinarity/papers/3> (texte déposé le 1 er octobre 2003).

Nos partenaires

Le projet *Savoirs* est soutenu par plusieurs institutions qui lui apportent des financements, des expertises techniques et des compétences professionnelles dans les domaines de l'édition, du développement informatique, de la bibliothéconomie et des sciences de la documentation. Ces partenaires contribuent à la réflexion stratégique sur l'évolution du projet et à sa construction. Merci à eux !



PDN

Pôle Document Numérique
Maison de la Recherche en Sciences Humaines
CNRS - UNIVERSITÉ DE CAEN

métopes

méthodes et outils
pour l'édition structurée

EPFL

bnu
strasbourg

enssib

école nationale supérieure
des sciences de l'information
et des bibliothèques

CAK

Centre Alexandre-Koyré
Histoire des sciences et des techniques
UMR 8560 EHESS-CNRS-MNHN




ANHIMA



- CONCEPTION :
[ÉQUIPE SAVOIRS](#),
PÔLE NUMÉRIQUE
RECHERCHE ET
PLATEFORME
GÉOMATIQUE
(EHESS).

- DÉVELOPPEMENT :
DAMIEN
RISTERUCCI,
[IMAGILE](#), [MY SCIENCE WORK](#).
DESIGN : [WAHID MENDIL](#).